



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

8 octobre 2026

CINEMA/FESPACO 2027 :

LE TOGO PREPARE SA PARTICIPATION COMME PAYS D'HONNEUR

Lomé, 8 oct. (ATOP) - Une délégation burkinabé a rencontré le jeudi 8 octobre à Lomé, les acteurs du cinéma togolais sur la participation du Togo en tant que pays d'honneur à la 29^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), prévue du 20 au 27 mars 2027 au Burkina Faso. La rencontre a été présidée par le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts du Togo, Isaac Tchiakpé.



Le Ministre (au micro)



L'assistance

Cette édition du FESPACO est placée sous le thème « Cinémas d'Afrique et développement de la culture ». Elle entend susciter une réflexion sur les moyens de renforcer les cinématographies africaines. Les échanges entre les deux pays ont porté notamment sur les possibilités de développer leurs industries cinématographiques et de renforcer leur collaboration avec les autres pays africains.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----3-5
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----5-11
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----12-14
SPORTS	-----15-17

La rencontre a permis de définir les premières actions pour préparer la participation togolaise. Les participants ont notamment identifié les œuvres et les talents à mettre en avant, recensé les besoins prioritaires des professionnels et défini les responsabilités ainsi que les prochaines étapes.

Les réalisateurs présents ont proposé des films susceptibles de représenter le Togo au festival. Ils ont également souhaité une prolongation de la date limite de dépôt des œuvres afin de permettre à un plus grand nombre de réalisateurs de prendre part à la compétition.

Pour le ministre Isaac Tchiakpé, cette invitation doit aller au-delà de la seule participation au festival. « Au-delà du FESPACO, nous devons utiliser cette échéance comme un levier pour renforcer durablement notre filière cinématographique ; formation, production, financement, diffusion, coproduction et accès au marché », a-t-il déclaré. Le ministre a rassuré les professionnels du cinéma du soutien de son département, tout en appelant à une mobilisation collective. « Faisons donc de cette invitation du Togo une véritable vitrine de notre cinéma, de notre savoir-faire, de notre talent, de notre esprit d'entreprise et de notre caractère industriel », a-t-il ajouté.



M. Sawadogo présentant le programme

Le directeur général de l'Agence burkinabè de la cinématographie et de l'audiovisuel, Alex Moussa Sawadogo, a présenté les principales activités prévues pour cette édition. Elles comprennent notamment les projections de films, les compétitions et séances hors compétition, les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que des colloques consacrés aux enjeux du cinéma africain.

Le festival prévoit également une rue marchande destinée à permettre aux artisans et artistes du Burkina Faso, du Togo et d'autres pays de présenter leurs productions et leur savoir-faire.

Un choix fondé sur les liens entre les deux pays

Selon Alex Moussa Sawadogo, le choix du Togo comme pays d'honneur relève des plus hautes autorités burkinabè. Il l'explique notamment par les relations entre les deux pays et par la dynamique actuelle de création cinématographique au Togo. « Je pense que c'est du fait que nous sommes un pays voisin, que nous avons de très bons rapports artistiques, culturels, voire politiques entre les deux pays », a-t-il expliqué. Il a également relevé « toute la dynamique de création cinématographique qui se développe au Togo », parmi les éléments ayant motivé ce choix.

ATOP/MD/MG



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

QUATRE PRIORITES POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027

Lomé, 8 oct. (ATOP) - Le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou a annoncé quatre priorités pour l'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2026-2027, lors du lancement, le jeudi 8 octobre à l'Université de Lomé, de l'atelier-bilan de l'année académique 2025-2026 et de préparation de la prochaine année universitaire.



Le ministre Mama Omorou



Les participants

Ces orientations portent sur l'adéquation entre la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat, une recherche davantage tournée vers les besoins nationaux, une implication accrue du secteur privé dans la formation et le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur.

Adapter les formations aux besoins de l'emploi

Le premier axe porte sur l'adéquation formation-emploi-entrepreneuriat. Le ministre Mama Omorou a annoncé l'installation, dans chaque université, de Conseils sectoriels des compétences dans les domaines considérés comme porteurs par la Feuille de route gouvernementale 2026-2031. Il s'agit notamment de l'agrobusiness, de la logistique et du transport, du BTP et des énergies renouvelables, ainsi que du numérique et de la finance. Désormais, toute nouvelle filière devra être précédée d'une étude d'employabilité cosignée par le secteur privé.

L'Université de Datcha devra renforcer son orientation vers les secteurs agricoles et technologiques, tandis que l'École normale supérieure d'Atakpamé est appelée à développer la formation d'enseignants maîtrisant notamment le numérique et l'entrepreneuriat.

Une recherche tournée vers les besoins du pays

Le deuxième axe concerne la recherche. Les trois universités publiques sont invitées à mutualiser leurs laboratoires autour de trois programmes prioritaires : la sécurisation de la production agricole face au changement climatique, la valorisation des matériaux locaux de construction et le développement de l'intelligence artificielle au service des langues nationales et de l'administration.

Le ministre a également annoncé que toute thèse financée sur fonds publics devra comporter un partenariat avec une entreprise, afin de rapprocher davantage la recherche du monde économique et de favoriser la valorisation de ses résultats.

Le secteur privé au cœur de la formation

Le troisième axe vise à faire du secteur privé un véritable partenaire de la formation. Les entreprises sont appelées à participer à la conception des programmes, au financement des laboratoires et au recrutement des diplômés. Dans les universités

publiques, l'objectif est de porter la formation en alternance à 50 % des licences professionnelles et à 100 % des masters professionnels d'ici à fin 2028. Les universités privées sont, pour leur part, encouragées à développer des formations courtes, flexibles et numériques pour répondre aux besoins de reconversion et de renforcement des compétences.

La création de Bureaux de liaison Entreprises-Universités est également prévue dans les établissements, avec l'ambition de développer la formation continue, les prestations de services et le mécénat de compétences.

Renforcer la qualité des formations

Le quatrième axe porte sur la qualité et la rigueur dans l'enseignement supérieur. L'Autorité nationale d'assurance qualité devra renforcer son action afin d'assainir l'offre de formation et de veiller au respect des exigences de qualité.

Ces orientations s'inscrivent dans la Vision Togo 2040, qui place le développement du capital humain au cœur de la transformation du pays. Le ministre a rappelé les efforts déjà engagés dans les infrastructures universitaires, le recrutement d'enseignants-chercheurs, la formation doctorale, ainsi que l'accompagnement des étudiants à travers les bourses, allocations et œuvres universitaires. « La jeunesse togolaise ne nous jugera pas sur nos discours, mais sur le nombre d'entre elle qui, grâce à vous, trouvera un emploi, créera un emploi, et restera au Togo pour le bâtir », a déclaré le ministre, appelant les acteurs de l'enseignement supérieur à faire preuve d'audace et d'exigence.

ATOP/AO/KYA

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

BILAN DE 2025-2026 ET PRIORITES POUR 2026-2027

Lomé, 8 oct. (ATOP) - Le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou, a lancé le jeudi 8 octobre à l'Université de Lomé, l'atelier-bilan de l'année académique 2025-2026 et de préparation de l'année académique 2026-2027.

La rencontre vise à analyser les résultats de l'année académique 2025-2026, à relever les acquis et les difficultés, puis à définir les priorités pour 2026-2027.

L'année académique 2025-2026 marque la fin de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Cette démarche s'appuie sur les acquis du projet stratégique P11, consacré à la revue de la politique d'orientation et à la promotion de la formation professionnelle vers les métiers prioritaires. Elle définit aussi les orientations de la nouvelle feuille de route gouvernementale 2026-2031, notamment le programme P10 relatif au « Capital humain et jeunesse productive ».

Les travaux portent sur le bilan des activités académiques de l'année écoulée, l'analyse des performances, l'identification des progrès, des difficultés et des principaux goulots d'étranglement. Les indicateurs d'efficacité interne, notamment les taux de réussite aux différents examens, seront également examinés. Les résultats des structures de formation, notamment ceux de l'Université de Lomé, de l'Université de Kara, de l'Ecole normale supérieure d'Atakpamé, du Village du Bénin et de l'Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel (IRES-RDEC), seront présentés et analysés. Les résultats des examens nationaux, dont le baccalauréat et le BTS, seront également au cœur des échanges.



Officiels et participants

Pour le ministre, la préparation de 2026-2027 doit surtout permettre de renforcer l'utilité de la formation pour les jeunes et pour l'économie nationale. Il a ainsi appelé à « basculer définitivement vers l'adéquation formation-emploi-entrepreneuriat ».

Dans cette perspective, il a annoncé que la création de nouvelles filières devra désormais être précédée d'une étude sur leur employabilité, menée avec l'implication du secteur privé. Les universités sont également appelées à renforcer leurs liens avec les entreprises afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. La recherche devra, pour sa part, répondre davantage aux besoins du pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, des matériaux locaux de construction et de l'intelligence artificielle appliquée aux langues nationales et à l'administration. Le secteur privé est également appelé à devenir un véritable partenaire de la formation, à travers la conception des curricula, le financement des laboratoires, les formations en alternance et le recrutement des diplômés.

M. Omorou a enfin insisté sur la qualité et la rigueur dans l'enseignement supérieur, appelant les responsables à « former mieux, pour former utile ». Les travaux prennent fin le vendredi 9 octobre.

ATOP/AO/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

LA COMMUNE BASSAR 1 OUVRE SA SESSION BUDGETAIRE

Bassar, 8 oct. (ATOP) - La commune Bassar 1 a ouvert, le lundi 5 octobre, sa 4^{ème} session ordinaire de l'année, axée sur l'orientation budgétaire et fiscale de l'année 2027.



L'assistance



M. Ouro-Gnadi (au micro) ouvrant la session

Pendant cinq jours, les travaux seront consacrés à l'examen et adoption du budget primitif exercice 2027, la présentation du bilan des activités et projets réalisés, la révision des taxes communales ainsi que la consolidation des acquis. Les élus locaux débattront des méthodes de gestions, d'entretien et de bitumage des routes.

Le secrétaire général de la préfecture, Daro Ouro Gnandi a salué le leadership du Président du Conseil, Faure Gnassingbé qui a su faire de la gouvernance locale un véritable moteur du développement. Il a exhorté les conseillers municipaux et les autres acteurs à privilégier des échanges collaboratifs avec des dialogues francs, afin de prendre des décisions consensuelles et bénéfiques pour le bien-être des populations.

Le maire de Bassar 1, Mouni Ouyi a appelé à des débats pragmatiques, orientés vers des actions concrètes, tout en invitant les populations à agir ensemble avec les autorités locales pour la construction de la commune. « Nous devons dépasser nos divergences et unir nos efforts au service du développement de Bassar 1 et du bien-être de ses habitants », a-t-il souligné.

L'ouverture de cette session a connu la présence du sénateur Djato Tassounti, les acteurs du développement à la base, les chefs cantons, des représentants des services techniques et déconcentrés, les ONG et les associations de la société civile.

ATOP/LK/BA/BV

KLOTO :

UN PROJET DE VOLONTARIAT DE L'UE POUR ACCOMPAGNER L'AUTONOMISATION DES FEMMES PRESENTE

Kpalimé, 8 oct. (ATOP) – Le projet « Volontaires de l'UE pour l'autonomisation des femmes grâce à l'agriculture durable, à la restauration de la nature et à l'action climatique en faveur de la résilience des communautés (EU VOWERS) », a été présenté lors d'une rencontre le mercredi 7 octobre à Kpalimé.

Le projet est destiné à accompagner l'autonomisation des femmes à travers l'agriculture durable, la restauration de la nature et l'action climatique dans la commune

Kloto 3. Dans le cadre de ce projet, six volontaires européens séjournent dans la préfecture de Kloto pour une période de deux mois. Ils sont issus de différents domaines de compétence, notamment l'architecture, l'éducation, l'ingénierie, la gestion de projets, la psychologie et la communication.

Les volontaires vont principalement accompagner la coopérative "Lolonu" d'Agomé Yoh, composée de dix femmes et spécialisée dans la transformation des produits agricoles. Elle produit notamment de la farine enrichie destinée à la préparation de bouillies pour enfants et des chips à base de banane plantain.

L'accompagnement portera sur le renforcement des capacités en gestion coopérative, comptabilité, marketing, relations publiques et communication sur les réseaux sociaux. Des formations sont également prévues en hygiène, assainissement et utilisation de l'eau potable, ainsi qu'en apiculture, avec une dimension pratique comprenant la confection et l'installation de ruches. Le projet prévoit aussi la mise en place d'un point de vente grâce au don d'un conteneur transformé en boutique.

Selon la secrétaire de la coopérative, Ablayo Agbi, les femmes rencontrent des difficultés liées au financement, à la production en quantité et à l'écoulement de leurs produits. Elles souhaitent également disposer d'un local de transformation, d'un espace de vente et de certains équipements.

Pour le président de l'Association des jeunes volontaires pour l'éducation et la santé (AJEVES Togo), Togbui Tsally XI, cette intervention marque la première implantation des activités de l'association dans la préfecture de Kloto.

Le préfet de Kloto, Koku Bertin Assan et le maire de Kloto 3, Yawo Asagbé ont salué l'initiative et appelé les femmes à saisir davantage les opportunités d'accompagnement et à mieux s'organiser pour consolider leurs activités.

Le projet EU VOWERS constitue la deuxième phase de l'intervention de l'AJEVES Togo dans ce programme, après une première phase menée à Danyi en 2025.



Les participants

L'association avait obtenu au préalable le label qualité de l'Union européenne lui permettant de participer au programme. ATOP/ER/AYH/DHK

BAS-MONO :

FORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE



Les chefs cantons et leurs collaborateurs

nutrition en Afrique de l'Ouest et du Centre », mis en œuvre avec l'appui technique et financier d'ONU Femmes.

L'objectif est de promouvoir les droits des femmes et d'améliorer la santé sexuelle et reproductive, ainsi que la santé maternelle, néonatale et infantile, à travers le renforcement des capacités des différentes couches sociales. Les participants à ces sessions sont notamment les chefs de canton de la préfecture et leurs collaborateurs, ainsi que des leaders religieux. Les échanges portent particulièrement sur les droits des femmes.

Ces sessions permettront également de renforcer l'engagement des chefs traditionnels dans l'identification, la promotion et la diffusion de nouvelles normes sociales favorables au développement inclusif et à la protection des droits des femmes, des filles et des groupes vulnérables. Un forum des jeunes en milieu extrascolaire est également prévu dans le district sanitaire du Bas-Mono.

Au cours de ces assises, plusieurs modules seront abordés, notamment la santé sexuelle et reproductive des jeunes, la santé maternelle, néonatale et infantile, ainsi que les normes sociales favorables à la santé sexuelle et reproductive et à la nutrition. Les échanges porteront également sur l'estime de soi et la confiance en soi, les violences sexuelles, les Infections sexuellement transmissibles (IST), les grossesses précoces et non désirées, les normes et pratiques à abandonner ou à transformer, les normes positives à promouvoir, ainsi que les techniques de communication et d'animation de causeries-débats.

Le préfet du Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé, a relevé les qualités intrinsèques de la femme, notamment en matière de gestion du ménage et d'éducation des enfants. Il a exhorté les participants à s'approprier les différentes thématiques afin de les relayer au sein de leurs communautés.

Le président du conseil des chefs traditionnels du Bas-Mono, Togbui Aristide Ahonsou Chaold VI, a promis que les chefs de canton s'organiseront pour relayer les informations dans les communautés, en vue du bien-être de la population.

Pour la coordonnatrice de l'ONG La Colombe, Mme Akakpo Adjoa, ces activités permettront aux participants d'identifier les pratiques néfastes et préjudiciables aux femmes afin de les transformer en normes positives, en vue de promouvoir les droits des femmes et des jeunes filles. Elle a ajouté que les sessions de formation contribueront à

Afagnan, 8 oct. (ATOP) – L'ONG La Colombe organise, du 7 au 10 octobre à Afagnan, une série de sessions de formation et de renforcement des capacités à l'intention des différentes couches socioprofessionnelles de la préfecture du Bas-Mono.

Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre du projet « Améliorer les droits et la santé sexuelle et reproductive, la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, ainsi que la

améliorer les normes et les règles favorables à la santé maternelle et infantile, ainsi qu'au respect des droits sexuels des jeunes.

ATOP/DK/MD

TONE/EDUCATION INCLUSIVE :

DES ELEVES MALVOYANTS ET NON-VOYANTS DE TONE DOTES DE KITS

Dapaong, 8 oct. (ATOP) – Soixante-deux élèves en situation de handicap visuel du primaire et du secondaire de la préfecture de Tône ont bénéficié de kits scolaires adaptés, le mercredi 7 octobre à Dapaong.

Le don est composé de paquets de papier braille, de tablettes et de poinçons, outils portables leur permettant d'écrire en braille. Il a été offert par le ministère en charge des Solidarités dans le cadre de l'initiative « Rentrée solidaire », impulsée par le Président du Conseil. Ces outils permettront à ces élèves malvoyants et non-voyants d'étudier dans des conditions optimales. A travers ce geste, le ministère entend promouvoir le développement inclusif et donner les mêmes chances aux élèves de toutes les couches sociales.



Les officiels et quelques bénéficiaires

Le représentant du préfet de Tône, M. Akondo Abdoul-Mounari, et le directeur régional de l'Education des Savanes, Alpha Kao Mollah, ont souligné que ce geste illustre la prise en compte de l'inclusion dans la politique nationale. Ils ont exhorté les bénéficiaires à faire bon usage de ces outils, à croire en leur potentiel, à ne pas avoir de complexes et à faire preuve d'assiduité afin d'obtenir les meilleurs résultats en fin d'année et de réaliser leurs rêves.

Le directeur du Service de formation et de réhabilitation des aveugles et autres personnes handicapées (SEFRAH), Djangbiagou Mintré a souhaité que d'autres bonnes volontés emboîtent le pas au gouvernement afin de soulager les familles qui ont du mal à scolariser leurs enfants en situation de handicap visuel en raison du coût élevé du matériel.



M. Akondo remettant le kit à une bénéficiaire



Mme Kadessolé remettant le matériel à une bénéficiaire

La directrice régionale des Solidarités des Savanes, Mme Kadessolé Calarada et la directrice exécutive de l'Association des femmes et filles handicapées vaillantes des Savanes (A2FHV-S), Mme Françoise Nambkoua Dogmangue ont pris part à la cérémonie.

ATOP/TKA/JK/BA

KOZAH :**LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES SENSIBILISES SUR LES ENJEUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Kara, 8 oct. (ATOP) - Les acteurs communautaires de la région de la Kara ont été sensibilisés sur les enjeux, les opportunités et les risques liés à l'intelligence artificielle (IA), le mercredi 7 octobre à Kara, lors d'un dialogue régional consacré à la gouvernance inclusive de cette technologie au Togo.

L'initiative est portée par l'association Initiative santé communautaire pour un monde épanoui (ISCOME), en partenariat avec l'ONG Togo Ta Alafia (TTA), avec le soutien technique et financier de NIYEL. Elle s'inscrit dans le cadre du « Projet de dialogue citoyen pour une gouvernance inclusive de l'intelligence artificielle au Togo ».

L'activité vise à permettre aux jeunes, aux femmes, aux personnes handicapées, aux populations rurales et aux leaders communautaires de mieux comprendre l'IA, les possibilités et les risques liés à cette technologie, notamment sur les plans éthique, social et économique.

Une communication sur les enjeux et les impacts de l'IA a été animée par l'ingénieur Padaboh Magnim, expert en IA. Il a présenté les principaux domaines d'application de cette technologie et attiré l'attention sur la nécessité d'un usage réfléchi. Il a expliqué que l'IA regroupe des technologies capables d'exécuter certaines tâches généralement associées aux capacités humaines. Selon lui, son utilisation doit toutefois être accompagnée d'une vérification humaine, notamment pour distinguer les informations exactes des contenus erronés. L'expert a invité les acteurs communautaires à utiliser cette technologie de manière responsable, en tenant compte des réalités et des besoins de leurs localités, afin d'en faire un outil au service d'une gouvernance plus inclusive.

Le chef du village de Lama-Gnangbadè, Abissi Passilé, représentant le chef de canton de Lama, a estimé que cette initiative contribue à mieux faire connaître l'IA et ses possibilités, notamment aux jeunes. « On n'a jamais fini d'apprendre », a-t-il déclaré, invitant les bénéficiaires à partager les connaissances acquises avec les populations de leurs localités.



Les acteurs mobilisés travaillant en groupe

jeunes, les femmes, les populations rurales et les personnes handicapées. « Pourtant, sans une gouvernance inclusive et éthique, l'IA risque de favoriser les inégalités sociales et numériques », a-t-il expliqué. M. Banassima a ainsi souligné l'importance de ces



Les participants

Le coordonnateur de l'ISCOME, Banassima Eric, a indiqué que l'IA transforme rapidement les différents aspects de la vie sociale. Elle intervient notamment dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'économie et la gouvernance publique, en facilitant la prise de décision, l'accès aux services et la participation citoyenne. Il a toutefois constaté que la compréhension et l'utilisation rationnelle de ces technologies restent encore limitées au sein de certaines catégories de la population, notamment les

dialogues communautaires pour démystifier l'intelligence artificielle, favoriser son appropriation par les citoyens.

A l'issue des échanges, les acteurs ont formulé des recommandations destinées à mieux prendre en compte les besoins des communautés et à enrichir le mini-guide citoyen national sur l'intelligence artificielle.

La rencontre s'est déroulée en présence de Mme Kawole Viviane, représentante du président du conseil d'administration de l'ONG TTA.

ATOP/TAL/AO

VO :

LES ACQUIS DU PROJET EGALÉ-AO PRESENTES A KLOLOGO

Vogan, 8 oct. (ATOP) - Le bilan du projet « Egalité de genre par l'agroécologie menée par les femmes en Afrique de l'Ouest » (EGALÉ-AO), a été présenté le mardi 6 octobre à Klogo dans la commune Vo 3.



L'assistance suivant la présentation...



...des résultats du projet

Le projet est lancé par l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES-Formation) depuis février 2022 avec l'appui technique et financier d'Inter Pares. Il a été mis en œuvre dans les communes d'Amou 3, Zio 1, Yoto 2, Vo 3 et Bas-Mono 2. L'objectif est de promouvoir l'égalité de genre, renforcer le leadership des femmes rurales, améliorer leur accès aux ressources productives et foncières et de développer leurs activités économiques à travers l'agroécologie.

Au terme de sa mise en œuvre, le projet a touché 5 021 bénéficiaires, soutenu 104 groupes d'intérêt économique et coopératives et formé 3 591 personnes aux pratiques agroécologiques. 3.402 personnes ont été accompagnées dans la transformation et la commercialisation des produits locaux. Sur le volet foncier, 2 852 personnes ont été sensibilisées aux droits foncières des femmes. 2.616 femmes ont bénéficié d'un accompagnement pour renforcer leur leadership communautaire, tandis que 1 673 autres ont été appuyées dans l'obtention de documents administratifs et l'accès aux intrants organiques.

Dans les communautés bénéficiaires, le projet a contribué à une plus grande participation des femmes aux discussions et aux prises de décisions locales. Il a également favorisé leur implication dans les échanges traditionnels et la résolution des conflits. Des relais communautaires ont été formés afin de poursuivre la sensibilisation et l'orientation des femmes, contribuant ainsi au renforcement de l'engagement collectif et de l'autonomisation.

Le secrétaire général de la préfecture de Vo, Baboudou Séidou, a exhorté les bénéficiaires à favoriser l'appropriation des acquis du projet par les communautés et les institutions locales, afin de consolider les changements engagés.

Le président du conseil d'administration de l'INADES-Formation Togo, Sabi Koffi lyatan, a déclaré que « la clôture des activités du projet ne doit pas être une fin en soi,

mais un nouveau point de départ pour poursuivre ensemble la construction de communautés plus justes, plus résilientes et plus inclusives ».

Une exposition de produits agricoles issus de pratiques écologiques a également marqué la rencontre. ATOP/AKS/AO/BV

DOUFELGOU :

L'ONG AS.Vie-TOGO SOUTIENT 147 ELEVES DE POUDA

Niamtougou, 8 oct. (ATOP) – L'ONG Action et Solidarité Vie-Togo (AS.Vie-Togo) a offert, le mercredi 7 octobre, des fournitures scolaires à 147 élèves méritants et démunis du canton de Pouda, dans la commune Doufelgou 1.



M. Massoka s'adressant à ...



...l'assistance

Le don est composé notamment de cahiers, sacs d'écoliers, couvertures (kaki et plastique), rames de papier, ardoises, stylos et coupons de tissu kaki destinés à la confection des tenues scolaires. Il vise à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants vulnérables et à encourager l'excellence scolaire.

Les élèves méritants sont les cinq premiers des classes de passage (du CP1 au CM1) et les trois premiers qui se sont illustrés par de bonnes moyennes aux différents examens du CEPD, BEPC, BAC 1 et BAC 2.

Selon le président de l'ONG AS.Vie-Togo, Massoka Barima Etienne, cette action répond aux difficultés rencontrées par certains élèves, même plusieurs semaines après la rentrée scolaire, à s'acheter des fournitures scolaires. Il a exhorté les bénéficiaires à redoubler d'efforts et les parents à veiller à l'assiduité scolaire de leurs enfants.

Par ailleurs, M. Massoka a échangé avec les élèves autour de la devise du Togo, « Travail-Liberté-Patrie », mettant l'accent sur l'effort, la citoyenneté et l'importance de l'apprentissage.

L'ONG AS.Vie-Togo mène des actions de sensibilisation contre certaines pratiques socioculturelles susceptibles de favoriser le décrochage scolaire, notamment les mariages précoces. Elle intervient aussi dans les domaines de la santé communautaire, de la prévention ainsi que du développement agroéconomique et agroécologique.

La cérémonie s'est déroulée en présence du trésorier de l'organisation, Georges Koumdarma Solitoke, des responsables d'établissements scolaires, enseignants, autorités locales, parents d'élèves ainsi que des forces de défense et de sécurité.

ATOP/SG/TAL/MG



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

VACCINATION :

CINQ PAYS AFRICAINS UNISSENT LEURS EFFORTS POUR REDUIRE LE NOMBRE D'ENFANTS ZERO-DOSE



Les participants

Dakar, 8 oct. (ATOP) - Une mission régionale de benchmark a réuni, du 29 septembre au 2 octobre, des délégations des ministères de la Santé du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Djibouti et de la Gambie, aux côtés de partenaires académiques, techniques et financiers, dont l'OMS, l'UNICEF, l'Institut Pasteur de Dakar et Gates Foundation, entre autres.

Cette mission est initiée par Galien Africa, en collaboration avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique du Sénégal.

Elle s'inscrit dans la dynamique régionale initiée lors du dîner ministériel organisé en marge du Forum Galien Afrique 2025, avec l'ambition de faire de l'apprentissage entre pairs un levier d'accélération de la vaccination et de réduction durable du nombre d'enfants zéro-dose.

Quatre jours pour comparer, observer, analyser et agir

La mission a combiné partage d'expériences, visites de terrain, travaux de groupe et élaboration de feuilles de route. Les délégations ont d'abord présenté leurs difficultés, innovations et bonnes pratiques en matière de vaccination et de prise en charge des enfants zéro-dose, avant d'observer au Sénégal plusieurs dispositifs auprès de la Direction de la Prévention / Division de l'Immunisation et du district Dakar Centre.

Les visites ont permis d'examiner l'utilisation combinée d'outils de gestion des stocks, de suivi de la chaîne du froid, des équipements et de distribution des vaccins. Elles ont aussi montré l'importance de l'accompagnement humain dans la transformation numérique : après un coaching de proximité, le taux d'utilisateurs actifs du Tracker est passé de 50 % à plus de 90 %. A Dakar Centre, des interventions mobiles entre 16 heures et 20 heures ont illustré l'intérêt d'adapter l'offre vaccinale aux réalités des familles.

Les échanges ont également valorisé des approches communautaires telles que la « Ronde des jeunes filles », fondée sur les pairs et la confiance pour renforcer l'adhésion à la vaccination contre le HPV.

Au-delà de l'observation, les participants ont analysé les conditions de passage à l'échelle et à l'adaptation des pratiques aux contextes nationaux. Les échanges ont porté sur le financement domestique et territorial, les mécanismes innovants de mobilisation des ressources, la participation active des communautés, l'accès aux populations mobiles et frontalières, ainsi que la professionnalisation, la motivation et le financement des acteurs de santé communautaire. Ces discussions ont permis d'alimenter les feuilles de route nationales élaborées.

Des priorités communes pour transformer durablement les systèmes

Les travaux de groupe ont fait émerger quatre leviers structurants. Il s'agit de : financement domestique plus durable et innovant, incluant collectivités territoriales, secteur privé, responsabilité sociétale des entreprises et partenariats public-privé ; gouvernance multisectorielle associant santé, éducation et collectivités ; digitalisation,

interopérabilité des données et le suivi nominatif des enfants ; et enfin participation communautaire plus active, appuyée par la formation, la professionnalisation, la motivation et de meilleures conditions d'intervention des acteurs communautaires.

Au terme de la mission, les cinq délégations ont retenu 21 actions prioritaires. Deux orientations traversent l'ensemble des feuilles de route notamment le suivi nominatif digital des enfants et le renforcement du financement domestique. Les engagements nationaux traduisent ainsi le passage du partage d'expériences à des actions concrètes, adaptées aux réalités de chaque pays. ATOP/Communiqué Galien Africa

BENIN :

LE GOUVERNEMENT ANNONCE LA CREATION DE L'AGENCE BENIN PARTENARIATS ET EXPERTISE

Cotonou, (Xinhua) - Le gouvernement béninois a annoncé la création de l'Agence Bénin Partenariats et Expertise, un guichet unique national chargé de recevoir, coordonner et traiter toutes les demandes relatives à la mobilisation de l'expertise nationale et au partage d'expériences avec d'autres pays et les institutions internationales, selon un communiqué gouvernemental publié le mercredi 7 octobre à Cotonou.

D'après la même source, cette approche permettra d'assurer un traitement coordonné des demandes, de valoriser économiquement l'expertise nationale et de renforcer le rayonnement du Bénin ainsi que la promotion du pays en tant que destination touristique.

En effet, le Bénin reçoit de nombreuses demandes de partage d'expériences portant sur les réformes mises en œuvre dans le pays. « Jusqu'ici, celles-ci sont exprimées à travers les ministères sectoriels, les représentations diplomatiques, les partenaires techniques et financiers ou des contacts directs avec les experts », indique le communiqué, expliquant que cette dispersion ne permet ni d'en assurer un traitement coordonné et diligent, ni d'en garantir la qualité. « Elle limite également les possibilités de capitalisation des enseignements tirés de ces échanges ainsi que des retombées qu'ils peuvent générer pour l'Etat », note la même source.

L'Agence Bénin Partenariats et Expertise constituera ainsi désormais le guichet unique national pour la réception, la coordination et le traitement de ces demandes. Xinhua

RDC :

LES FACILITATEURS DE L'UA APPELLENT AU RESPECT DU CESSEZ-LE-FEU ET A LA POURSUITE DU DIALOGUE

Kinshasa (Xinhua) - Le Panel des facilitateurs de l'Union africaine (UA) a appelé le mercredi 7 octobre au strict respect des engagements de cessez-le-feu et à la poursuite du processus diplomatique en cours, à l'issue de consultations tenues à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon un communiqué publié par l'UA, une délégation du Panel a tenu lundi à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, des consultations avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), les agences onusiennes et humanitaires, ainsi que les représentants de la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23).

La délégation était conduite par Sahle-Work Zewde, ancienne présidente de l'Ethiopie et vice-présidente du Panel, et comprenait également l'ancien président kényan Uhuru Kenyatta et l'ancien président botswanais Mokgweetsi Masisi. « La paix durable exige un dialogue politique », a souligné le Panel, encourageant la poursuite de bonne foi des discussions dans le cadre du processus de Doha. Il a également appelé à une pleine

coopération avec les mécanismes de vérification et à éviter toute action susceptible de compromettre le processus de paix.

Depuis mars 2025, le Qatar joue un rôle de médiateur entre le gouvernement congolais et le M23, accueillant plusieurs cycles de négociations dans le cadre du processus de paix de Doha. Ces discussions ont abouti à la signature d'une déclaration de principes en juillet 2025, puis d'un accord-cadre en novembre, par lequel les deux parties se sont engagées à instaurer la confiance par le dialogue, à faire progresser graduellement le processus de stabilisation et à s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Le Panel a par ailleurs insisté sur la nécessité de protéger les civils et de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. Il a indiqué que les résultats des consultations seraient transmis au médiateur de l'UA et au gouvernement congolais.

S'exprimant le mercredi 7 octobre lors d'une conférence de presse à Goma, Corneille Nangaa, chef de l'Alliance Fleuve Congo (AFC), coalition politico-militaire alliée au M23, a appelé les médiateurs et facilitateurs à « dépasser les déclarations générales ». « Une médiation crédible doit produire des engagements précis, clairs et vérifiables », a-t-il déclaré, estimant que ces engagements devaient être assortis de mécanismes permettant d'en vérifier la mise en œuvre. Selon lui, « le processus de Doha, comme tout autre mécanisme de paix, ne pourra être durable que s'il s'attaque aux causes profondes de la crise et garantit des mesures concrètes de protection des civils ».

Depuis janvier 2025, le M23 a intensifié ses offensives dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, dans l'est de la RDC, prenant le contrôle de plusieurs villes importantes, dont Goma et Bukavu. Xinhua

CONGO :

SIGNATURE DE DIX ACCORDS DE COOPERATION AVEC LE MOZAMBIQUE

Brazzaville, (Xinhua) - La République du Congo et le Mozambique ont signé le mercredi 7 octobre dix accords de coopération à Brazzaville, à l'occasion de la visite du président mozambicain Daniel Francisco Chapo, selon un communiqué publié mercredi par la présidence congolaise.

Ces textes concernent « la coopération générale, les consultations politiques régulières, l'exemption de visa pour les passeports diplomatiques et de service, l'enseignement supérieur, l'artisanat, la promotion des petites et moyennes entreprises, la gestion des ressources forestières, les hydrocarbures, la pêche et le tourisme ».

Le président congolais Denis Sassou N'Guesso et son homologue mozambicain ont « exprimé leur profonde préoccupation face aux attaques récurrentes des groupes terroristes qui provoquent de graves crises sécuritaires et humanitaires dans le nord du Mozambique et dans d'autres régions du continent », a indiqué le communiqué.

Les deux présidents ont par ailleurs salué la décision du Congo de briguer un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2030-2031. M. Chapo et sa délégation sont rentrés au Mozambique dmenans la nuit de mercredi. Xinhua



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

BINAH/ ACTE 47 DE LA JNS EN DIFFEREE :

UNE JOURNEE OBSERVEE EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPEES

Pagouda, 8 oct. (ATOP) - L'acte 47 de la journée nationale des sports de chaque dernier samedi du mois au Togo, a été observée en différée la semaine dernière à Pagouda chef-lieu de la commune Binah 1, en faveur de l'inclusion sociale des personnes handicapées.

Cette journée a été organisée par l'association Action Collective pour un Développement Inclusif Humain (ACDIH), avec le soutien financier de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), dans le cadre du projet : « Sport pour tous dans la Binah ».

Les sportifs notamment les membres de l'association des personnes handicapées de la Binah (TATCHAYEM), aux côtés des personnes valides de la commune, ont fait un footing inclusif à travers les artères de la ville avant de se retrouver à l'EPP centrale où ils ont pratiqué certaines disciplines sportives, notamment le lancer du poids et la course de tricycles adaptés.

Au terme, les participants les plus performants dans chaque discipline ont été récompensés par des médailles, pour valoriser leurs efforts, leur engagement et pour motiver leur participation aux différentes compétitions nationales, et ailleurs.

Le maire de la commune Binah 1, Egbadé Bèssègrou a salué la mobilisation de la population et félicité l'ensemble des participants pour l'intérêt qu'ils accordent à cette journée. Le maire Egbade a invité les participants à toujours pratiquer ces disciplines sportives pour se garantir une bonne santé et à ne pas attendre forcément le dernier samedi pour le faire.



Le maire a remis une médaille à une participante malvoyante



Une séance du lancer de poids



Une séance d'exercice d'étirement

Le coordonnateur de l'ACDIH, Boukpassi Frédéric, a remercié les participants pour leur forte mobilisation, tout en exprimant sa reconnaissance aux professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de la localité pour leur disponibilité et accompagnement. Il a fait savoir qu'à travers cette dernière activité, le projet « Sport pour tous dans la Binah », réaffirme ainsi le rôle du sport comme outil de rapprochement, de participation et d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

En marge de ces activités sportives, les participants ont été sensibilisés sur l'importance de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. La nécessité de favoriser la participation de ces personnes, non seulement aux activités sportives, mais aussi à toutes les différentes activités sociales et communautaires a été mise en exergue.

Cette activité a regroupé des participants présentant différents types de handicap aux côtés d'autres membres de la communauté. ATOP/TAL/AR

FINALE DE LA CAN 2025:

«SI VOUS AVEZ ACCEPTE DE JOUER, VOUS DEVREZ ACCEPTER LE RESULTAT QUI EN DECOULE»

France, (RFI) - Maroc ou Sénégal, qui va être déclaré vainqueur de la dernière Coupe d'Afrique des nations de football qui s'est jouée en janvier dernier ? C'est tout l'enjeu de la réunion à huis clos du Tribunal arbitral du sport (TAS), ce jeudi 8 octobre à Lausanne, en Suisse. Aucune décision ne sera rendue dès aujourd'hui, mais les deux pays vont plaider devant le tribunal. Joseph-Antoine Bell a été un grand international camerounais. Il est aujourd'hui consultant pour RFI et expert auprès de la Confédération africaine de football (CAF).

RFI: Joseph-Antoine Bell, au vu de la passion qui entoure cette affaire, est-ce que le tribunal arbitral du sport est en mesure de rendre une décision impartiale ?

Joseph-Antoine Bell: Elle devrait l'être. En théorie, le Tribunal arbitral du sport a été créé pour éviter que les affaires du sport n'aillent dans les tribunaux ordinaires. Et donc, le tribunal est censé rendre la justice eu égard aux textes que chacun devrait connaître, même si on ne les connaît pas toujours.

Le 18 janvier, le Sénégal a battu le Maroc (1-0 a.p) en finale de la CAN 2027. Deux mois plus tard, le 17 mars, le jury d'appel de la CAF, la Confédération africaine de football, a inversé le résultat et a donc déclaré que le Maroc avait battu le Sénégal par forfait (3-0). Comment expliquez-vous ce coup de théâtre ?

Ce qui s'est passé, c'est que le Maroc a porté plainte, a porté l'affaire devant les instances que tous les gens du foot, joueurs ou encadrement et administrateurs, connaissent. Tout le monde sait qu'on a la possibilité d'écrire pour réclamer quelque chose quand on croit qu'on a été victime d'une injustice eu égard au règlement.

Donc cette affaire est particulière parce qu'il s'agit de la finale, mais des résultats de foot qui ont été inversés dans un bureau, ça existe, et ça existe dans les fédérations elles-mêmes, dont aucune ne pourrait dire que ce qui arrive n'arrive pas dans son propre championnat.

Le principal argument des Marocains, c'est de dire que comme la plupart des joueurs sénégalais ont quitté le terrain pendant une douzaine de minutes, cela vaut abandon et leur équipe doit donc être considérée comme perdante et éliminée de la compétition. Qu'en pensez-vous ?

À mon avis, on a un problème de morale en général : l'esprit chevaleresque du sport et du foot, puis on a la légalité. Maintenant, au vu de la réglementation, oui, les dirigeants marocains ont forcément raison d'aller de porter une réserve.

Mais au regard de l'esprit du jeu, si vous avez accepté de jouer, vous devriez accepter le résultat qui en découle.

Le principal argument des Sénégalais, c'est de dire que, l'arbitre congolais du match n'a jamais constaté un abandon ni un arrêt définitif du match et qu'au contraire il a autorisé la reprise du jeu, ce que les Marocains ont accepté. Est-ce que cet argument vous paraît valable ou pas ?

Christophe, je suis embêté parce qu'on ne porte réserve que sur des erreurs commises par l'arbitre. Et donc, si vous entérinez ce que l'arbitre a fait, ça veut dire que vous ne porterez jamais de réserves.

C'est précisément parce que l'arbitre est autorisé à se tromper, mais à être corrigé par les instances, que les Marocains ont raison d'aller écrire par la suite. Sur le coup, l'arbitre a commis une faute, mais il faudrait expliquer à tout le monde que, dans l'esprit, il n'était possible à aucun homme – je dis bien à aucun homme – d'arrêter le match à ce moment-là, parce que tous ceux qui sont dans le stade veulent voir le dénouement du match et tous ceux qui sont chez eux devant la télé veulent voir la fin du match.

Donc il n'est pas possible qu'humainement l'arbitre prenne sur lui pour dire que, comme vous êtes sortis et que je vous ai attendus, on arrête et puis vous avez perdu le match. Dire ça au public aurait causé encore plus de dégâts qu'il y en a eu ce jour-là. On a un exemple, c'est le Heysel (NDLR : drame survenu le 29 mai 1985 au stade du Heysel de Bruxelles (Belgique), où une bagarre généralisée et un mouvement de foule avaient entraîné la mort de 39 personnes) il y a très longtemps.

Donc l'arbitre a autorisé le match à reprendre. Aujourd'hui, il n'est pas possible de nier que le Sénégal est sorti du terrain, et on peut reprocher aux dirigeants marocains, aux administratifs marocains, de vouloir gagner un trophée sur tapis vert.

Le 19 janvier, au lendemain de la finale, le président de la Fifa a dit par communiqué qu'il condamnait fermement le comportement de quelques joueurs sénégalais et des membres de leur staff technique, et qu'il invitait les instances disciplinaires de la CAF à prendre les mesures appropriées. Est-ce que, par ce communiqué, Gianni Infantino n'est pas sorti de sa neutralité et n'a pas fait pression sur la CAF pour qu'elle inverse le résultat du match ?

Je ne suis pas sûr qu'il pensait forcément au résultat du match. Et puis évidemment, je connais la rengaine : on est Africain, puis après on est subsaharien, puis après on est noir.

Non, ce qui s'est passé ce jour-là n'était pas à la hauteur, non pas par la faute de l'arbitre, mais par la faute d'un entraîneur (NDLR : Pape Thiaw) qui a été impulsif. Pour ceux qui ont écouté RFI, je le disais en direct, ce n'était absolument pas l'attitude à avoir. On ne peut pas, quand on est encadreur, ne pas savoir que sortir du terrain vous fait perdre le match et qu'il ne faut pas le faire.

Et ce jour-là, après le match, je suis content de savoir que l'entraîneur sénégalais, une fois la finale terminée, la première des choses qu'il a faite en conférence de presse, c'est de présenter ses excuses. RFI

